



Élément de macro-syntaxe : comment catégoriser une classe insaisissable ?

Elements of macrosyntax: charting an elusive category

Gunther Kaltenböck



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ml/1884>

DOI : 10.4000/ml.1884

ISSN : 2274-0511

Éditeur

Association Modèles linguistiques

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2016

Pagination : 11-28

Référence électronique

Gunther Kaltenböck, « Élément de macro-syntaxe : comment catégoriser une classe insaisissable ? », *Modèles linguistiques* [En ligne], 74 | 2016, document 1, mis en ligne le 03 août 2017, consulté le 05 décembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ml/1884> ; DOI : 10.4000/ml.1884

Ce document a été généré automatiquement le 5 décembre 2019.

© Modèles Linguistiques

Élément de macro-syntaxe : comment catégoriser une classe insaisissable ?

Elements of macrosyntax: charting an elusive category

Gunther Kaltenböck

1. Introduction

- 1 Ces dernières années ont été marquées par un intérêt particulier pour les éléments qui n'entrent pas automatiquement dans la structure syntaxique de la phrase, qui lui sont en quelque sorte extérieurs (cf. Kaltenböck, Keizer, Lohmann : 2016). On lit souvent que ces éléments font partie de ce qu'on appelle la macro-syntaxe, qu'ils sont exophrastiques. On lit aussi que ce sont des unités parenthétiques, disjointes, des marqueurs pragmatiques, des interjections, des ajouts tardifs, des vocatifs, des formules communicationnelles, etc. L'intérêt qu'ils suscitent, dû en partie à la possibilité de disposer désormais de données de langue orale en grande quantité, a conduit les chercheurs à repenser les notions de grammaire et de compétence grammaticale. Il est aujourd'hui généralement admis que les outils d'analyse conventionnels relevant de la micro-syntaxe sont insuffisants pour la description de ces éléments de communication orale, et qu'il convient de recourir à l'analyse macro-syntaxique.
- 2 Mais qu'est-ce qui entre au juste dans la macro-syntaxe ? Si, au-delà d'une micro-syntaxe, personne ne conteste l'existence d'une macro-syntaxe, en revanche, les limites de cette dernière n'apparaissent pas à l'évidence, et les sous-catégories qu'elle intériorise ne se distinguent pas clairement. Le présent article a pour objectif d'éclairer le débat en commençant par un panorama de la recherche menée actuellement dans ce domaine. Ce panorama permettra d'identifier les catégories et sous-catégories macro-syntaxiques. La Section 2 concerne les frontières de la macro-syntaxe qui seront tracées par le biais d'une étude des éléments que n'intègre pas la micro-syntaxe. Dans la

Section 3 sont examinées les différentes façons de concevoir la macro-syntaxe et d'en déterminer les limites. La Section 4 expose un autre point de vue sous la forme d'une grammaire théorique. Quant à la Section 5, la dernière, elle décrit la structuration de la macro-syntaxe et propose une distinction de sous-types. La Section 6 conclut brièvement.

2. Les insuffisances de la micro-syntaxe

- 3 Elles tiennent pour l'essentiel au fait que la macro-syntaxe prend exclusivement en considération les constituants syntaxiques. Ainsi, dans :

[1] *Frankly, those reasons are not good enough (ICE-GB : w2b-013-056).*
(Franchement, ces raisons ne sont pas suffisantes.)

on ne voit pas nettement quelle est la nature du lien qui rattache *franchement/frankly* à la proposition qui suit. Cet élément ne fait pas partie des constituants de la phrase. Autrement dit, il est syntaxiquement disjoint, sans relation syntagmatique avec la proposition à laquelle il est rattaché ; il n'y a aucun lien parataxique ou hypotaxique, à savoir ni subordination ni complémentation (cf. Huddleston et Pullum 2002 : 1350).

- 4 L'indépendance syntaxique de ce type d'éléments a été démontrée à l'aide de nombreux tests, notamment par les générativistes. Ces tests font apparaître que de telles unités n'entrent pas dans la structuration de la phrase. Les tests en question mettent notamment en évidence leur incapacité à être au centre d'une phrase clivée, comme en (2a), ou d'une phrase interrogative, comme en (2b). En revanche, il est possible de les supprimer sans que soit affectée la grammaticalité de la phrase, comme en (2c), et ils n'entrent pas dans la portée de la négation de phrase, comme en (2d) (cf. Espinal, 1991, Haegeman, 1991, Peterson, 1999, de Vries, 2007, Kaltenböck 2007) :

[2]a. **It is frankly that those reasons are not good enough.*
(*C'est franchement que ces raisons ne sont suffisantes.)

[2]b. *How is that ? *Frankly.*
(Comment ça se fait ? * Franchement.)

[2]c. *Ø Those reasons are not good enough.*
(Ø Ces raisons ne sont suffisantes.)

[2]d. *Frankly, those reasons are good enough (Franchement, ces raisons sont suffisantes).*

- 5 Autrement dit, on ne peut rendre compte aisément des éléments macro-syntaxiques en termes de règles de structuration interne de la phrase, c'est-à-dire en termes de micro-syntaxe. Comme le dit de Vries (2007 : 207), ce sont des « constituants invisibles », dont la présence est fondée sur des relations de type c-command. Toutefois, ils sont intégrés à la linéarité de la phrase d'accueil, par juxtaposition ou par interpolation (cf. Peterson, 1999).

3. Survol des théories macro-syntaxiques

- 6 En dépit de leur importance dans la communication, qui est du reste généralement reconnue, les constituants macro-syntaxiques sont très souvent passés sous silence dans les grammaires. Comme, dans une large mesure, ils dépendent du contexte et de la relation interlocutive, ils posent des problèmes à la modélisation syntaxique : d'où leur rejet dans le champ de la pragmatique.

7 En linguistique romane, les premiers essais d'élargissement de la syntaxe à l'au-delà de la phrase sont le fait de chercheurs comme Blanche-Benveniste et al. (1990), Berrendonner (1990) et Cresti (2000), qui ont forgé le concept de « macro-syntaxe ». La création du concept et du terme est attribuable à leur insatisfaction concernant la syntaxe traditionnelle et aux insuffisances de celle-ci dès qu'il s'agit d'analyser la langue orale. Bien que la définition précise de la macro-syntaxe ne soit pas identique chez ces trois chercheurs (pour une utile comparaison, cf. Avanzi 2007), leur objectif est semblable : décrire le domaine « des relations qui ne peuvent être décrites à partir des rections¹ de catégories grammaticales » (Blanche-Benveniste et al. 1990 : 113). Ainsi Blanche-Benveniste et al. (1984) font-ils entrer dans la catégorie de la macro-syntaxe des éléments disjoints et exo-phrastiques comme apparemment (Kac 1972) et, comme en [3], les phrases avec *car* qui n'entrent pas dans la structuration de la proposition principale :

[3] Apparemment *ça* donne de très bons résultats *car* les personnes restent quand même assez indépendantes.

8 Pour analyser l'emploi de ces éléments détachés, ces auteurs font appel à des critères fonctionnels et prosodiques et ils identifient les fonctions discursives de *noyau*, de *préfixe*, de *suffixe* et de *postfixe*. En d'autres termes, ils s'intéressent aux éléments détachés pour autant qu'ils contribuent à la construction et à la liaison du discours. Le cadre choisi par Cresti (2000) et Berrendonner (2003) est semblable à celui de Blanche-Benveniste, mais ces deux chercheurs s'appuient davantage sur les schèmes intonatifs pour l'identification des unités macro-syntaxiques. Selon Berrendonner (2003), ces schèmes sont des mouvements communicatifs qu'il appelle des « énonciations » incluant « certaines tournures non rectionnelles, appositions, détachements... » (Berrendonner 1990, p. 25), susceptibles de contribuer à l'édification d'une unité de communication plus large, la « période ». Pour Cresti, l'unité macro-syntaxique de base est l'« énoncé » (*enunciato*), qu'il définit comme « l'unité minimale permettant une interprétation du monde »² (Cresti et Moneglia 2005 : 16).

9 Simon Dik (1997) propose une autre approche. Sa « grammaire fonctionnelle » comprend des éléments macro-syntaxiques nommés « constituants exo-phrastiques ». Rassemblés sous une même appellation, ces constituants sont de nature diverse. Le même auteur (Dik 1997 : 383) distingue quatre types de constituants exo-phrastiques selon la position par rapport à la phrase : (i) absolus ou indépendants (ii) pré-phrastiques, (iii) internes ou parenthétiques, (iv) post-phrastiques. Ces constituants remplissent toute une série de fonctions diverses, mais ils ont en commun un certain nombre de propriétés³ :

- a. Ou bien ils se manifestent en toute indépendance, ou bien leur détachement est marqué par une pause que signale une inflexion dans le contour prosodique.
- b. Ils ne jouent jamais un rôle déterminant dans la structure de la phrase qui les intègre.
- c. Ils échappent aux règles grammaticales qui prévalent dans le cadre de la phrase.
- d. Ils sont particulièrement fréquents dans la langue parlée.
- e. Ils caractérisent notamment les expressions linguistiques utilisées dans le déroulement du discours.
- f. Leur rattachement à la phrase est plutôt lâche et ne peut guère être décrit en termes de règles ou de principes régissant la structuration de la phrase.
- g. Leur interprétation dépend de règles et de principes pragmatiques.

- 10 Dans le même ordre d'idées, la grammaire de Biber et al. (1999 : 1082 sq.) reconnaît l'existence d'unités extérieures à la phrase. Cependant, contrairement à Dik (1997), les auteurs de cette grammaire limitent leur analyse aux unités non intégrées ("inserts") à la phrase (Biber et al. 1999 : 1069). Ces « unités non intégrées » se laissent répartir en deux catégories : (i) les « interjetées » (inserts), et (ii) les unités syntaxiques exophrastiques. Les « interjetées » sont des mots auto-suffisants tels que les interjections (*oh, bah*), les termes de salutation (*salut, bonjour, ciao*), les marqueurs discursifs (*bon, d'accord*), les appels (*eh, oh là*), les formes d'acquiescement (*ouais, OK, beuh*), les marques d'hésitation (*ben*), les jurons (*Bon dieu, bordel*). Les unités macro-syntaxiques exophrastiques comprennent également les réponses elliptiques (A : *Où avez-vous garé ?* B : *Tout près d'ici*), les questions condensées (*Rien à foutre*), les exclamations (*L'enfoiré !*) et les vocatifs (*ma puce*).
- 11 La catégorie grammaticale de Huddleston et Pullum (2002 : 1350-62), dite d'« addition » (*supplementation*) est en gros identique à celle de Dik. Les ajouts ne sont pas intégrés syntaxiquement à la phrase d'accueil et ne peuvent donc être analysés comme des éléments parataxiques ou hypotaxiques. Ils en sont également séparés du point de vue intonatif, ce que marque la ponctuation à l'écrit ; de plus, ils n'interviennent pas dans l'interprétation sémantique de la phrase. En termes de position, les ajouts sont soit inclus, soit rattachés à la phrase d'accueil. Ils ne comprennent pas les éléments indépendants de Dik. Exemples typiques d'ajouts : les relatives non restrictives, les appositions, les interjections, les phrases nominales (*tout bien considéré*), les syntagmes prépositionnels (*à mon avis*) et les syntagmes adverbiaux (*franchement*).
- 12 Prenant comme base les particules exprimant la finalité, Haselow (cf. 2013) plaide pour une extension de la grammaire, non seulement aux relations internes à la phrase (micro-grammaire), mais aux relations qui se situent au niveau de ce qu'il appelle la « macro-grammaire ». Les éléments de macro-grammaire remplissent une fonction logico-argumentative au niveau du texte ("procedural meaning") et comprennent des morphèmes tels que *quoique, en fait, de toute manière* (angl. *though, actually, anyway*). Ces unités jouent un rôle important en discours, car « elles marquent les relations fonctionnelles interphrastiques et entre des énoncés de toutes sortes, quelle qu'en soit la longueur ; elles sont porteuses d'information sur la structure des phrases, sur la cohésion textuelle et sur les rapports intersubjectifs (Haselow 2013 : 414).
- 13 En plus des concepts mentionnés ci-dessus, diverses appellations ont été utilisées pour décrire les éléments extérieurs à la phrase. Citons par exemple les « adjoints parenthétiques » (Corum 1975), les « disjoints » (Espinal 1991), les « éléments juxtaposés » (Peterson 1999 : 37), les « locutions épistémiques adverbiales » (Thompson et Mulac 1991 ; Thompson 2002 : 143). Mais il s'agit là de points de vue plus restrictifs qui ne concernent que des sous-catégories macro-syntaxiques.

4. Pour une approche différente : la Grammaire Thétique

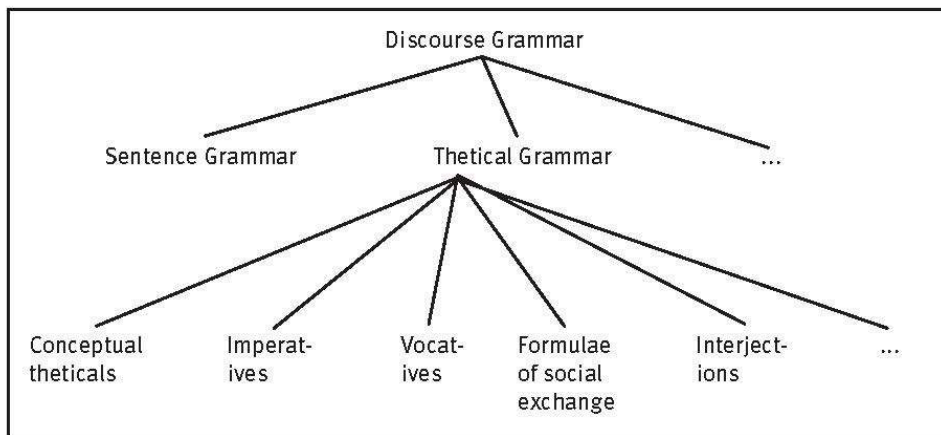


FIGURE 1. SCHÉMA DE LA GRAMMAIRE DE DISCOURS

- 14 Les catégories grammaticales identifiées comme étant « thétiques » comprennent les « thétiques conceptuels » (*conceptual theticals*), c'est-à-dire les parenthétiques puis, successivement, les impératifs, les vocatifs, les formules inter-communicationnelles (*salut, bonjour*), les interjections (*Bon ! Tout doux !*), et diverses autres catégories, comme par exemple les commentaires (*comment clauses*), les relatives non restrictives, les marqueurs discursifs, les appositions et les ajouts ultimes (*afterthoughts*). Il apparaît donc que le concept de grammaire thétique englobe davantage que la grammaire de constituants exo-phrastiques de Dik ou que celle des ajouts de Huddleston et Pullum. En principe, n'importe quel élément (un mot, une phrase, une proposition) peut être employé en fonction thétique, avec les propriétés suivantes⁴ :
- i. Ils sont syntaxiquement indépendants de leur entourage co-textuel.
 - ii. Ils sont détachés du reste de l'énoncé par un marquage prosodique.
 - iii. Leur sens n'est pas restrictif ("non restrictive").
 - iv. Leur position est variable.
 - v. Leur structuration interne relève de la grammaire de phrase, mais elle peut être elliptique.
- 15 La propriété (i) concerne la syntaxe externe des thétiques. Elle a déjà fait l'objet d'une discussion dans la Section 2 ci-dessus comme trait définitoire des éléments macro-syntaxiques.
- 16 La propriété (ii) est la projection prosodique de l'indépendance des thétiques. Les thétiques sont par définition détachés prosodiquement du reste de la phrase. Ce détachement est marqué par un groupe de souffle qui peut être souligné par une pause (cf. Burton-Roberts 2005, Safir 1986, Haegeman 1991, Bolinger 1989). Prenons comme exemples en [4] et [5] ci-dessous les paires minimales suivantes où la phrase notée b comporte un élément séparé prosodiquement, ce qui en fait une unité thétique. Dans la phrase notée a, en revanche, le même élément est intégré à la phrase et fonctionne comme un adverbe intra-phrastique (micro-syntaxe) :

- [4]a. I have to talk about disjuncts *clearly*.
(*Je dois parler clairement des disjoints* [d'une manière claire].)
- [4]b. I have to talk about disjuncts, *clearly*.
(*Je dois parler des disjoints, de toute évidence* [il apparaît de toute évidence que...].)
- [5]a. John *sadly* stayed at home all by himself.
(*Jean est resté triste et solitaire à la maison.*)
- [5]b. John, *sadly*, stayed at home all by himself.
(*Jean, malheureusement, est resté tout seul à la maison* [on déplore que...].)
- 17 Malgré son importance, la prosodie n'est pas un critère infaillible pour l'identification des éléments thétiques ; en raison de leur brièveté et de leur fréquence d'usage, de nombreux thétiques sont en effet prosodiquement intégrés aux phrases (cf. Kaltenböck 2008, Dehé 2007). Cela tient à ce que certains thétiques se transforment de plus en plus en formules du type dicton, c'est-à-dire que leur forme se fige et que leur structure interne tend à s'effacer, si bien qu'ils ont tendance à réintégrer le champ de la micro-syntaxe.
- 18 La propriété (c) concerne le sens des thétiques. Les thétiques ne sont pas sémantiquement restrictifs, ce qui veut dire que leur sens n'est pas déterminé par la structure sémantique de la phrase d'accueil ou de ses constituants. L'exemple [6] emprunté à Huddleston et Pullum (2002, p. 1352) en est une illustration :
- [6]a. The question (of) where the funding would come from wasn't discussed.
(*La question de savoir d'où viendrait la subvention n'a pas été discutée.*)
- [6]b. The second question – *where the funding would come from* – wasn't discussed.
(*La seconde question – d'où viendrait la subvention – n'a pas été discutée.*)
- 19 En [6]a la proposition contenue, constituant syntaxiquement intégré de manière régulière, est restrictive du point de vue sémantique (elle sélectionne la question parmi d'autres questions). En [6]b en revanche, l'élément thétique, qui figure en gras, n'est pas restrictif, il est simplement explicatif, il ajoute une information qui n'est pas requise pour l'identification de la question.
- 20 La propriété (d), qui concerne la variation positionnelle, peut être interprétée comme résultant de l'indépendance syntaxique des thétiques. Comme le signalent diverses études (Ziv 1985 : 182 ; Corum 1975 : 137 ; Peterson 1999 : 237 ; Urmson 1952 ; Brinton 2008 : 18), de nombreux éléments thétiques n'ont pas de position spécifique dans la phrase d'accueil, les positions qu'ils sont susceptibles d'occuper étant variables. Soient par exemple les versions suivantes de l'exemple [1] :
- [7]a. *Frankly*, those reasons are not good enough (ICE-GB : w2b-013-056).
(*Franchement, ces raisons ne sont pas suffisantes.*)
- [7]b. Those reasons, *frankly*, are not good enough.
(*Ces raisons, franchement, ne sont pas suffisantes.*)
- [7]c. Those reasons are not good enough, *frankly*.
(*Ces raisons ne sont pas suffisantes, franchement.*)
- 21 La propriété (5e) est relative à la structure interne des éléments thétiques. Cette structure peut correspondre à une proposition parfaitement formée selon les règles de la grammaire de phrase, mais elle peut aussi bien être elliptique (cf. Biber et al. 1999 : 1099). L'exemple [8], qui comporte un complément elliptique, en est une illustration typique :
- [8] John, *I suppose Ø*, went to Paris.
(*Jean, je suppose Ø, est allé à Paris.*)

- 22 La grammaire thétiq ue offre de surcro it une nouvelle perspective sur l'origine et le d veloppement des  l ments macro-syntaxiques. Selon Kaltenb ock et al. (2011) et Heine et al. (2013), les  l ments th tiques sont la r sultante d'une op ration cognitive de communication nomm e « co-optation ». Il s'agit d'une op ration instantan e qui extrait de la grammaire de phrase une unit  qui va fonctionner comme  l ment th tique ; ce peut  tre n'importe quel fragment de discours – une proposition, un syntagme, un mot. La co-optation a surtout pour effet d' largir consid rablement les potentialit s pragmatico-s mantiques de l' l ment s lectionn  ; lib r  des contraintes qu'impose la grammaire de phrase, cet  l ment peut adapter le sens dont il est porteur   la situation discursive. La co-optation a beau  tre une op ration instantan e, sa r p tition sur une unit  sp cifique donn e peut scl roser celle-ci et la transformer en un  l ment th tique fig , en une sorte de formule (“formulaic thetical”).
- 23 La grammaire th tique a deux aspects compl mentaires. D'un c t , c'est une activit , un outil interactionnel en temps r el qui s lectionne spontan ment des  l ments de langage pour s'en servir dans une situation donn e. D'un autre c t , c'est un tr sor de connaissances, l'inventaire d'unit s linguistiques plus ou moins st r otyp es (Langacker 2008 : 88), d'unit s porteuses d'une information plus ou moins fixe, plus ou moins sch matique, et pr tes    tre utilis es sous une forme plus ou moins fig e.

5. Topographie des  l ments macrosyntaxiques : param tres pour une classification

- 24 Une fois correctement identifi s, les  l ments macro-syntaxiques ne sont pas pour autant class s dans leur cat gorie, car celle-ci est loin d' tre uniforme. Force est donc de leur assigner une place dans sa structuration interne.
- 25 Kaltenb ock et al. (2011) et Heine et al. (2013) proposent une approche de la macro-syntaxe sensiblement diff rente.   partir des notions de constituants exo-phrastiques (Dik 1998) et d'ajouts (Huddleston et Pullum 2002), les  l ments dits th tiques (*theticals*) sont interpr t s comme faisant partie d'un autre domaine grammatical, la grammaire th tique (*Thetical Grammar*), consid r e    galit  avec la grammaire de phrase, plut t que comme une sorte d'appendice. C'est ce que cherche   illustrer la Figure 1 dans laquelle les deux domaines r unis constituent la Grammaire de Discours (*Discourse Grammar*).
- 26 On peut les classer selon leur fonction communicative. Ce premier type de classement est cependant compliqu  du fait de la multi-fonctionnalit  de ces  l ments macro-syntaxiques. La raison en est que leur sens est largement conditionn  par les variations contextuelles. C'est ce qui appara t, entre autres, dans l' tude de Dik (1997 : 384 sq.) o  sont identifi es quatre fonctions essentielles des  l ments exo-phrastiques. Comme l'indique le Tableau 1, ces fonctions comprennent : (i) la gestion de l'interaction,   savoir « la cr ation et le maintien des conditions interactionnelles requises pour que soit r alis  un acte de langage », (ii) la d finition de la tonalit  discursive et de l'attitude  motive (iii) l'organisation du discours,   savoir la structuration et la pr sentation du contenu, (iv) l'effectation du discours⁵

Function (<i>fonction</i>)	Examples (<i>exemples</i>)
Interaction management (<i>gestion des échanges dialogiques</i>)	Greetings, leave-takings: <i>Hello! Hi!</i> Summonses: <i>Hey there.</i> Addresses: <i>John!, O Lord!</i> Minimal responses: <i>yes, no, mm, mhm</i>
Attitude specification (<i>indicateurs d'attitude</i>)	<i>Ouch!, Damn it!, Hurray!</i>
Discourse organization (<i>organisation discursive</i>)	<i>well, by the way, okay, anyway</i>
Discourse execution (<i>indicateurs de modalité phrastique</i>)	Responses: <i>yes, no, perhaps, I hope not, it is, well</i> Tags: <i>isn't it?, will you?</i>

Tableau 1. Principales fonctions des constituants exo-phrastiques

- 27 Ce type de classement a également été tenté dans le cadre de la Grammaire Théétique (Kaltenböck et al. 2011, Heine et al. 2013). Les thétiques renvoient à la situation discursive conçue comme un réseau de constituants auxquels ils font référence, ce qu'illustre l'exemple suivant⁶ :
- a. Organisation textuelle ("text organisation")
 - b. Attitude du sujet parlant ("attitude of speaker")
 - c. Relation interlocutive ("speaker-hearer interaction")
 - d. Situation énonciative ("discourse setting")
 - e. Sources d'information ("source of information")
 - f. Savoir encyclopédique ("world knowledge")
- 28 Une autre façon d'aborder l'identification des sous-classes micro-syntaxiques consiste à dresser la liste des catégories linguistiques : commentaires ("comment clauses"), vocatifs, appositions, impératifs, interjections, relatives non restrictives, marqueurs discursifs (cf. Huddleston et Pullum 2001, Kaltenböck 2007 : 27-31, Kaltenböck : 2011).
- 29 Il est toutefois utile de classer les éléments macro-syntaxiques selon leurs caractéristiques formelles internes et externes. En (A) et (B) ci-dessous sont proposés des paramètres possibles assortis de quelques commentaires. Les paramètres se recoupent et ne prétendent pas à l'exhaustivité.

A. Caractéristiques formelles internes des éléments macro-syntaxiques. Paramètres pour l'analyse :

- i. unité lexicale vs. non lexicale.
 - ii. élément propositionnel vs. non propositionnel (mot isolé vs. unité non propositionnelle).
 - iii. connectif (syndétique) vs. non connectif (asyndétique).
 - iv. complétude structurale vs. ellipse.
 - v. degré de grammaticalisation : formes spontanées, grammaticalement construites, figées.
- 30 Le paramètre (A-i) distingue les formes lexicales ("verbal") des non lexicales ("non verbal"). Seront ainsi sélectionnées des interjections du premier degré telles que *ouille ! olé !*, des marqueurs de pause ou d'hésitation comme *hem* ou *hum*. Le paramètre (A-ii) établit une distinction en fonction de la forme syntaxique (propositionnel vs. non

propositionnel). Cette distinction se justifie par le fait que les éléments non propositionnels, généralement plus courts, et dépourvus de verbe, ont tendance à s'intégrer prosodiquement à la phrase d'accueil (Kaltenböck 2007 : 33). Comme le suggèrent Biber et al. (1999 : 1082 sq), la catégorie des éléments non prépositionnels peut-être subdivisée en unités isolées appelées « pièces rapportées » (“inserts”), p. ex. *bang, ouf, bof, d'un côté* ; de l'autre, en unités syntaxiques non prépositionnelles (« syntactic non-clausal units ») comprenant p. ex. des exclamations elliptiques (*la bonne blague !*) ou des instructions (*affichage interdit*). Le paramètre (A.iii) établit une distinction entre les éléments macro-syntaxiques connectifs, à savoir ceux qui comportent un marqueur de jonction avec la phrase d'accueil et les non connectifs (Cf. Kaltenböck 2007 : 38-42). Les connectifs comprennent entre autres des « indicateurs » (“*indicators*” selon Huddleston et Pullum 2002 : 1354) comme à *savoir, c'est-à-dire, notamment*, mais aussi d'autres éléments de coordination, de subordination et de relation. En voici quelques exemples :

[9] And what we found <_> was *uhm* <_> *could you turn the slide projector off please uhm* very substantial mortality differences within this population (ICE-GB : s2a-047-110)..
(*Et ce que nous avons trouvé <,> c'est euh <,> pouvez-vous éteindre le projecteur s'il vous plaît euh des taux de mortalité très différents dans cet échantillonnage de population.*)

- 31 Le paramètre (A-iv) classe les éléments macro-syntaxiques en fonction de leur degré de complétude syntaxique, ce qui fait apparaître diverses formes d'ellipses, y compris les « propositions parenthétiques réduites » (“*reduced parenthetical clauses*”, selon Schneider 2006), ou les « propositions-commentaires » (Quirk et al. 1985), p. ex. *Je suppose, j'imagine*.
- 32 Enfin le paramètre (A-iv) propose un classement selon le degré de grammaticalisation et la forme de la structure interne. C'est ainsi que Kaltenböck et al. (2011, p. 874-876) distinguent trois types susceptibles d'évolution : (a) les « thétiques instantanés » qui ne subissent aucune réduction et qui peuvent fort bien être des hapax, (b) les « thétiques semi-figés », formules récurrentes bien formées, mais avec une tendance à la grammaticalisation et (c) les « thétiques-formules » grammaticalisées et de structure invariable.
- 33 Vont à présent être examinées les caractéristiques formelles externes des éléments macro-syntaxiques.

B. Traits formels caractérisants des éléments macro-syntaxiques : paramètres pour une analyse :

- i. élément isolé vs. phrase d'accueil requise
 - ii. élément interpolé vs. élément ajouté.
 - iii. position fixe vs. position flottante
 - iv. zone d'accueil : la phrase vs. la proposition
- 34 Autres paramètres possibles :
- a. distinction entre les unités macro-syntaxiques qui requièrent une phrase d'accueil et celles qui sont auto-suffisantes, comme par exemple les salutations (*salut, au revoir*) ou les vocatifs (*Paul !*). Pour ce qui des premières, diverses positions sont possibles, à savoir :
 - b. interpolation (insertion, parenthésage) au milieu de la phrase vs. ajout, soit au début, soit à la fin de la phrase.

- c. ce nouveau paramètre précise la nature de la position ; elle peut être fixe (p. ex. apposition du SN) ou libre, « flottante », dans la terminologie de Kavalova (2007).
- d. ce dernier paramètre classe les éléments macro-syntaxiques en fonction de leur portée sémantico-pragmatique au sein de la phrase d'accueil, à savoir la proposition ou la phrase tout entière, soit respectivement (15a) et (15b) ci-dessous (cf. Kaltenböck 2008) :

[10]a. You could *I suppose* commission some prints of you yourself (ICE-GB : s1a-015-37).
(*Vous pouvez je suppose commander vous-même des photos de vous.*)

[10]b. Father McDade d'you remember in *I think* lecture three *uh* Rabbi Sacks said at one point faith is not measured by acts of worship alone (ICE-GB : s1b-028-88).
(*Mon Père, vous vous rappelez dans je crois sa troisième conférence euh le Rabbin Sacks a dit à un moment donné que la foi ne se mesurait pas seulement à l'aune des formes rituelles du culte.*)

Les unités macro-syntaxiques constituent donc une classe très variée comprenant toute une gamme d'éléments formels et fonctionnels. Ne pas oublier toutefois que les unités micro-syntaxiques ne constituent pas une classe uniforme non plus. Il suffit par exemple de comparer la catégorie des adverbes (*demain*) à celle des articles (*le, la, un, une*). Les premiers peuvent être employés dans des énoncés indépendants (*Quand venez-vous ? - Demain*), alors que les seconds exigent une forme d'accueil, à savoir un noyau nominal. La position des uns est assez libre, celle des seconds, dans l'antécédence du nom, est fixe. Mais, en dépit de leur hétérogénéité, le dénominateur commun des éléments macro-syntaxiques est le fait qu'ils ne sont pas intégrés des points de vue syntaxique et prosodique, qu'ils ne sont pas sémantiquement restreints, qu'ils sont mobiles et qu'ils partagent la même fonction, à savoir convenir à la situation discursive.

6. Conclusion

- 35 Bien que le concept de macro-syntaxe ait gagné beaucoup de terrain ces dernières années, l'accord n'est pas général pour ce qui est des éléments qui entrent dans un champ dont les limites demeurent d'ailleurs incertaines. Dans la section 3 du présent article a été proposé un panorama forcément incomplet des principales études dans ce domaine de recherche, l'accent étant mis sur ce qui les différencie. Dans la section 4 l'insistance a été mise sur les perspectives ouvertes par la Grammaire Théorique qui conçoit la macro-syntaxe à la fois comme le lieu de l'activité interactive et comme le dépositaire d'unités linguistiques plus ou moins grammaticalisées à distinguer, selon certains critères, des unités micro-syntaxiques.
- 36 C'est leur nature hétérogène qui rend leur identification difficile. Il a été montré dans la section 5 que, loin d'être une catégorie homogène, la macro-syntaxe rassemble des éléments assez variés dont l'empan va de l'unité non lexicale au mot et à la sous-catégories en fonction de paramètres tenant compte de la forme interne et externe de ces éléments, ce qui permet de mieux comprendre la structuration du domaine. Il est enfin souhaitable que les différentes approches évoquées ici puissent s'interpénétrer pour converger et offrir une vue d'ensemble du domaine qui recueille un large consensus.

BIBLIOGRAPHIE

- AVANZI Mathieu (2007), « Regards croisés sur la notion de macro-syntaxe », *Travaux neuchâtelois de linguistique* 47 : 39-58.
- BERRENDONNER Alain (1990), « Pour une macro-syntaxe », *Travaux de linguistique* 21 : 25-36.
- BERRENDONNER, Alain (2003), « Eléments pour une macro-syntaxe : actions communicatives, types de clauses, structures périodiques », dans Scarano A. (éd.) *Macro-syntaxe et pragmatique. L'analyse linguistique de l'oral*, Actes du colloque international de Florence, avril 1999, Bulzoni, Roma : 93-110.
- BIBER, D., JOHANSSON, S., LEECH, G., CONRAD, S., FINEGAN, E. (1999), *Longman Grammar of Spoken and Written English*, Longman, London.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire et al. (1984), *Pronom et syntaxe : L'approche pronominale et son application en français*, SELAF, AELINA, CNRS, Paris.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire et al. (1990), *Le français parlé : études grammaticales*, CNRS, Paris.
- BOLINGER Dwight (1989), *Intonation and its Uses: Melody in Grammar and Discourse*, Edward Arnold, London.
- BRINTON Laurel J. (2008), *The Comment Clause in English: Syntactic Origins and Pragmatic Development*, (Studies in English Language), Cambridge, University Press Cambridge.
- BURTON-ROBERTS Noel (2005), "Parentheticals", *Encyclopedia of Language and Linguistics*, 2nd edition, volume 9, Elsevier, Amsterdam : 179-82.
- CORUM Claudia (1975), "A Pragmatic Analysis of Parenthetical Adjuncts", *Chicago Linguistic Society* 11 : 133-41.
- CRESTI E. & MONEGLIA M. (2005), C-ORAL-ROM. *Integrated Reference Corpora for Spoken Romance Languages*, Benjamins, Amsterdam.
- CRESTI, E. (2000), « Critère illocutoire et articulation informative », dans Bilger M. (éd.), *Corpus. Méthodologie et applications linguistiques*, Champion, Paris, 350-367.
- DE VRIES Mark (2007), "Invisible constituents? Parentheses as B-merged Adverbial Phrases", dans Dehé Nicole et Yordanka Kavalova, 2007, *Parentheticals*, Benjamins, Amsterdam, Philadelphia, 203-34.
- DEHÉ Nicole (2014), *Parentheticals in Spoken English*, Cambridge University Press.
- DIK Simon C. (1997), "The Theory of Functional Grammar, Part 2: Complex and Derived Constructions", (*Functional Grammar Series*, 21), Mouton de Gruyter, Berlin, New York.
- DU BOIS John (1985), "Competing motivations", dans Haiman John (ed.) (1985), *Iconicity in Syntax*, (Typological Studies in Language, 6.), Benjamins, Amsterdam, 343-66.
- ESPINAL M. Teresa (1991), "The Representation of Disjunct Constituents", *Language* 67 : 726-62.
- HAEGEMAN Liliane (1991), "Parenthetical Adverbials: the Radical Orphanage Approach", dans S. Chiba et al. (eds.). *Aspects of Modern English Linguistics. Papers Presented to Masamoto Ukaji on his 60th Birthday*, Kaitakushi, Tokyo, p. 232-254.

- HASELOW Alexander (2013), “Arguing for a Wide Conception of Grammar: The Case of Final Particles in Spoken Discourse”, *Folia Linguistica* 47 (2) : 375-424.
- HASELOW Alexander. (2016, à paraître), “Intensifying Adverbs Outside the Clause – A Cognitive Analysis”, dans Kaltenböck G., Keizer Evelien and Lohmann Arne (eds.) *Outside the clause*, Benjamins, Amsterdam.
- HEINE Bernd, KALTENBÖCK Gunther and LONG Haiping (à paraître), “An Outline of Discourse Grammar” (à paraître dans Bischoff, Shannon and Jeny, Carmen, *Reflections on Functionalism in Linguistics*, Mouton de Gruyter, Berlin.
- HUDDLESTON R. and PULLUM G. K. (2002), *The Cambridge Grammar of the English Language*, Cambridge University Press, Cambridge.
- KAC Michael B. (1972), “Clauses of saying and the Interpretation of because”, *Language* 48, 3 : 626-32.
- KALTENBÖCK Gunther (2007), “Spoken Parenthetical Clauses in English”, dans Dehé Nicole et Kavalova Yordanka, 2007a. *Parentheticals*, Amsterdam, Benjamins, Philadelphia, 25-52.
- KALTENBÖCK Gunther (2008), “Prosody and Function of English Comment Clauses”, *Folia Linguistica* 42, 1 : 83-134.
- KALTENBÖCK, Gunther, HEINE Bernd and KUTEVA Tania (2011), “On Thetical Grammar”, *Studies in Language* 35, 4 : 848-93.
- KALTENBÖCK Gunther, KEIZER Evelien and LOHMANN Arne (eds.), à paraître, *Outside the Clause: Form and Function of Extra-clausal Constituents*, Benjamins, Amsterdam.
- KAVALOVA Yordanka (2007), “And-parenthetical Clauses”, dans Dehé Nicole et Kavalova Yordanka 2007a., *Parentheticals*, Benjamins, Amsterdam, Philadelphia, 145-72.
- LANGACKER Ronald W. (2008), *Cognitive Grammar: A Basic Introduction*, Oxford University Press, Oxford.
- NELSON Gerald, WALLIS Sean, AARTS Bas (2002), *Exploring Natural Language: Working with the British Component of the International Corpus of English*, Benjamins, Amsterdam, Philadelphia.
- PETERSON Peter (1999), “On the Boundaries of Syntax: Non-syntagmatic Relations”, dans Collins Peter et Lee David (eds.), *The Clause in English: In Honour of Rodney Huddleston*, John Benjamins, Amsterdam, Philadelphia, 229-50.
- QUIRK Randolph, GREENBAUM Sidney, LEECH Geoffrey, SVARTVIK Jan (1985), *A Comprehensive Grammar of the English Language*, Longman, London, New York.
- SAFIR K. (1986), “Relative Clauses in a Theory of Binding and Levels”, *Linguistic Inquiry* 17, 4, 663-89.
- SCHNEIDER Stefan (2007), *Reduced Parenthetical Clauses as Mitigators: A Corpus Study of Spoken French, Italian and Spanish*, Benjamins, Amsterdam, Philadelphia.
- THOMPSON Sandra A. (2002), “Object Complements' and Conversation: Towards a Realistic Account”, *Studies in Language* 26, 1, 125-64.
- THOMPSON Sandra A. et MULAC Anthony (1991a), “A Quantitative Perspective on the Grammaticization of Epistemic Parentheticals in English”, dans Traugott Elizabeth C. et Heine Bernd (eds.), 1991, *Approaches to grammaticalization. Volume 1.* (Typological Studies in Language, 19, 1), John Benjamins, Amsterdam, Philadelphia, 313-29.
- URMSON, J. O. (1952), “Parenthetical Verbs”, *Mind* 61, 480-96.

Ziv Yael (1985), "Parentheticals and Functional Grammar", dans A. Machtelt Bolkestein et al. (eds.) 1985, *Syntax and Pragmatics in Functional Grammar*, Foris, Dordrecht, 181-99.

NOTES

1. Propriété qu'ont un verbe, une préposition d'être accompagnés d'un complément dont le mode d'introduction (ou le cas) est déterminé grammaticalement (*Grand Robert*).
2. "[...] the minimal unit such that it allows a pragmatic interpretation of the world."
3. « Propriétés récurrentes des constituants exo-phrastiques », *The Theory of Functional Grammar* (Dik 1997 : 380-1).
4. « Propriétés des éléments thétiques » (Kaltenböck et al. 2011, Heine et al., 2013).
5. Dik, 1997 : 384).
6. « Constituants déterminants la situation discursive » (Heine et al 2013: 182).

RÉSUMÉS

Cet article part du principe que la plupart des modèles d'analyse linguistique s'intéressent, soit à la structure du mot, soit à celle de la phrase, autrement dit, à la micro-syntaxe. Elles mettent ainsi entre parenthèses tous les éléments qui ne sont pas directement régis par le noyau prédicatif. Cet article présente une vue synthétique des autres approches – celles qui sont plutôt préoccupées par les constituants extra-prédicatifs. Ce modèle « macro-syntaxique » met en valeur le rôle crucial joué par les constituants périphériques dans la structuration du discours. Deux domaines sont ainsi opposés, celui de la grammaire de la phrase et celui de la grammaire « thétique » ; la structure interne de chacun de ces domaines est régie par des règles syntactiques, prosodiques et sémantiques distinctes

The author of this article asserts that most models of linguistic analysis tend to focus on sentence and word structure (a domain he identifies as *microsyntax*), to the detriment of other aspects that are generally regarded as external to syntactic structure (defined here as *macrosyntax*). This paper provides a brief overview of the different approaches to such extra-clausal elements and argues that they play an important role in the organization of linguistic discourse, which can be seen as operating in at least two different domains, viz. sentence grammar and "thetical" grammar. Each of the two domains have their own internal structure, and the two tend to be separated from one another by syntactic, prosodic, and semantic traits

macro-syntax, microsyntax, kernel, prefix, postfix, extra-predicative constituents, functional grammar, discourse grammar, thetical grammar

INDEX

Mots-clés : macro-syntaxe, micro-syntaxe, noyau, préfixe, postfixe, constituants extra-prédicatifs, grammaire fonctionnelle, grammaire de discours, grammaire thétique

AUTEUR

GUNTHER KALTENBÖCK

Professeur de linguistique anglaise à l'Université de Vienne

gunther.kaltenboeck@univie.ac.at